

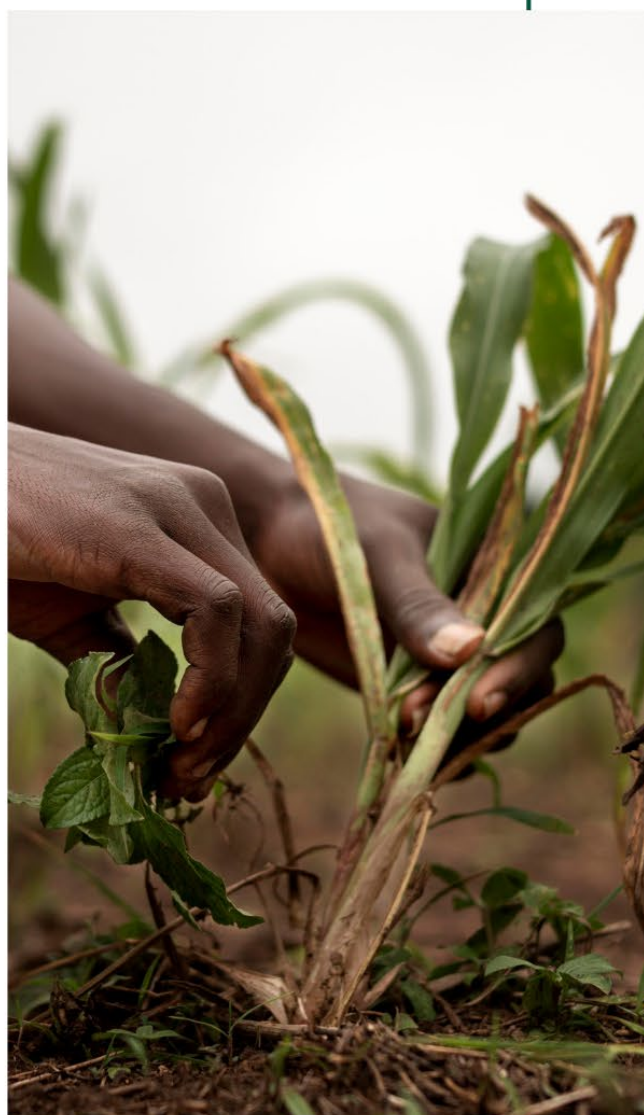
2022-2027

CHANGEMENT CLIMATIQUE ET AGRICULTURE FAMILIALE

DOCUMENT STRATÉGIQUE



Agriculteurs français **et**
développement international



2022

SOMMAIRE

Introduction	3
1. Changement climatique/ agroécologie : de quoi parle-t-on ?	4
1.1 Changement climatique et impacts sur les agricultures familiales	5
1.2 L'ambition agroécologique des OP	5
1.3 L'anticipation et la gestion des risques, un enjeu stratégique	7
1.4 Renforcer le dialogue Nord Sud sur les enjeux climatiques	7
2. Afdi et le changement climatique	8
3. Les axes stratégiques	11
Axe stratégique 1 – Les OP renforcent leur résilience face au changement climatique	13
Axe stratégique 2 – Les OP renforcent leur plaidoyer pour une meilleure prise en compte de l'agriculture familiale dans les politiques climat des Etats	14
Axe stratégique 3 – Les femmes et les jeunes sont systématiquement inclus dans les actions climat d'Afdi	16
Axe stratégique 4 – Les OP mènent des actions contribuant à l'atténuation du changement climatique	17
Axe stratégique 5 – Afdi développe et met en œuvre une feuille de route pour contribuer à l'atténuation du changement climatique	18
Axe stratégique 6 – Afdi renforce son réseau (salariés et professionnels bénévoles) sur la compréhension des enjeux climatiques	19
Axe stratégique 7 – Les enjeux climatiques sont débattus dans les actions d'ECSI d'Afdi	21
Références	22

INTRODUCTION

Les défis que doit relever l'agriculture familiale pour faire face aux effets du changement climatique sont au cœur des nouvelles préoccupations des organisations paysannes partenaires d'Afdi. Pour mieux appréhender les enjeux et être en mesure d'accompagner efficacement ses partenaires sur ce sujet, Afdi a décidé de se doter d'un document institutionnel stratégique pour la prise en compte des enjeux climatiques dans ses actions.

Cette stratégie climat pour Afdi s'appuie sur les documents et principes fondateurs d'Afdi, en particulier le rapport d'orientation 2025. Elle a été élaborée de manière participative avec le Réseau Afdi à travers l'animation de plusieurs ateliers (novembre 2021, septembre 2022), une implication du Groupe Agroécologie Afdi, une présentation de la stratégie à plusieurs OP partenaires (Roppa, CNCPRT, Ctop) et une présentation en conseil d'administration Afdi le 21 septembre 2022.

1. Changement climatique / agroécologie : de quoi parle-t-on ?



1.1 Changement climatique et impacts sur les agricultures familiales



Ressource

Extinction des espèces, augmentation des maladies, pertes agricoles, submersion... le rapport du GIEC publié en février 2022¹ dresse un état alarmant des ravages estimés en raison de la crise climatique. En un siècle et demi, la température de la planète a augmenté en moyenne de +1,1°C et devrait atteindre le seuil de 1,5 degré d'ici deux décennies. Or, les impacts climatiques observés actuellement sont plus répandus et plus graves que prévu avec "seulement" 1,1°C de réchauffement, soulignent les experts du GIEC.

Selon le rapport, entre 3,3 et 3,6 milliards de personnes vivent déjà dans des pays très vulnérables aux impacts climatiques, avec des points chauds mondiaux concentrés dans les petits États insulaires en développement, l'Arctique, l'Asie du Sud, l'Amérique centrale et du Sud et une grande partie de l'Afrique subsaharienne. En conséquence, d'ici 2030, jusqu'à 132 millions de personnes risquent de basculer dans l'extrême pauvreté. L'agriculture n'est pas épargnée : jusqu'à 8% des terres actuellement cultivables ne le seraient plus d'ici 2100.

Une enquête réalisée par AgriCord en juin 2020 auprès de 60 organisations paysannes (OP) de 17 pays d'Afrique montre que le changement climatique est identifié par les OP comme étant l'un des principaux risques auxquels les agriculteurs sont confrontés, avant le risque sanitaire (covid-19) ou le risque sécuritaire. Les impacts exprimés se font sentir au niveau de l'insécurité alimentaire, de l'insécurité des sources de revenus, de la dégradation des ressources naturelles et de l'augmentation de la pauvreté. De fait, les exploitants agricoles sont particulièrement victimes du changement climatique car très exposés à ses effets en raison de leur pauvreté, de leur marginalisation et de leur dépendance à l'égard des ressources naturelles. Leurs moyens de subsistance sont fréquemment menacés par les conditions météorologiques extrêmes.

1.2 L'ambition agroécologique des OP

Davantage d'actions sont nécessaires pour renforcer la résilience et la capacité d'adaptation des agriculteurs familiaux. Plusieurs OP se sont déjà saisies des questions d'adaptation, notamment à travers la promotion de l'agroécologie dont les outils et méthodes sont identifiés comme étant un moyen d'augmenter la résilience des exploitations agricoles.

L'agroécologie (AE) est un concept qui a beaucoup évolué et renvoie à la fois à une discipline scientifique, à un ensemble de pratiques agricoles et à un mouvement social. D'autres concepts (agricultures biologique, raisonnée, intégrée, de conservation, climato-intelligente ou encore écologiquement intensive) qualifient des agricultures aux impacts négatifs moindres sur l'environnement dans une perspective de développement plus viable. Ces agricultures correspondent à différents niveaux d'agroécologie.

Ainsi, il n'y a pas de définition unique de l'agroécologie, c'est un concept dynamique. Selon la FAO², *l'agroécologie est une approche intégrée qui applique des notions et des principes écologiques et sociaux à la conception et à la gestion des systèmes alimentaires et agricoles. Elle vise à optimiser les interactions entre les végétaux, les animaux, les humains et l'environnement, sans oublier les aspects sociaux dont il convient de tenir compte pour qu'un système alimentaire soit durable et équitable.*

Les innovations agroécologiques se fondent sur la production de connaissances, en associant conjointement la science et les savoirs traditionnels, concrets et locaux des producteurs. En renforçant leur autonomie et leur capacité d'adaptation, l'agroécologie donne aux producteurs et aux populations les moyens d'être des acteurs clés du changement.



Ressource

Dans la définition donnée par la FAO en 2015, l'agroécologie s'appuie sur 10 éléments clés, liés et interdépendants, qui peuvent être répartis en 3 catégories :

1. Caractéristiques communes des systèmes agroécologiques (pratiques fondatrices et approches novatrices) : diversité, synergies, efficacité, résilience, recyclage, cocréation et partage de connaissances
2. Caractéristiques contextuelles : valeurs humaines et sociales ; culture et traditions alimentaires
3. Environnement porteur : économie circulaire et solidaire ; gouvernance responsable

En 2019, le Groupe d'experts de haut niveau (HLPE) du Comité des Nations Unies pour la Sécurité Alimentaire mondiale (CSA) a proposé la définition d'Approches agroécologiques caractérisées par 13 principes, enrichissant ainsi ceux proposés par la FAO. Ces principes visent à améliorer l'efficacité d'utilisation des ressources (principes 1 et 2), renforcer la résilience (principes 3 à 7) et assurer l'équité et la responsabilité sociale (principes 8 à 13)³.

+ Ressource

Le Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs de l'Afrique de l'Ouest (Roppa) de son côté, centre son approche sur l'Agroécologie paysanne telle qu'elle a été définie par le Manifeste de Nyéléni, validé en 2017⁴. Ce manifeste porté par des OP des cinq continents, est articulé autour de sept piliers d'actions :

+ Ressource

- Pilier 1 : Garantir la sécurisation de la terre, l'eau et autres ressources naturelles aux communautés ;
- Pilier 2 : Valoriser et sauvegarder la biodiversité des semences paysannes et des races locales ;
- Pilier 3 : Encourager les pratiques en Agroécologie Paysanne : diversité, complémentarité, adaptabilité ;
- Pilier 4 : Promouvoir les systèmes alimentaires locaux diversifiés, nutritionnels et thérapeutiques ;
- Pilier 5 : Appuyer et valoriser la place des femmes et des jeunes ;
- Pilier 6 : Renforcer les synergies et alliances et l'organisation collective ;
- Pilier 7 : Agir au niveau institutionnel législatif et réglementaire.

Pour le Roppa, l'agroécologie paysanne est la meilleure approche pour une agriculture valorisant les identités culturelles et les Savoirs, la biodiversité alimentaire et semencière saine et nutritive, l'autonomisation, engendrant des dynamiques économiques locales et de meilleurs revenus aux exploitations agricoles familiales dans la cohésion sociale et la paix.

Plusieurs plateformes nationales membres du ROPPA et leurs fédérations paysannes ont des dispositifs assurant des formations et l'accompagnement d'exploitants familiaux et leurs organisations à la base pour l'adoption d'une vision et des pratiques agro écologiques adaptées à leur contexte. C'est le cas de la Coordination nationale des organisations de producteurs au Mali, de la Confédération paysanne du Faso, du Conseil national de concertation et de coopération des ruraux au Sénégal, de la Plateforme paysanne du Niger qui ont aussi à leur actif de grands événements comme la nuit de l'Agroécologie au Sénégal, le forum international sur l'Agroécologie à Nyéléni au Mali, etc.

Ainsi, aujourd'hui, les approches agroécologiques des OP partenaires d'Afdi sont variées, adaptées aux contextes pédoclimatiques de chaque région. Elles sont construites autour de ces piliers et principes, avec deux préoccupations principales : sécuriser les systèmes alimentaires et assurer un revenu décent aux agriculteurs familiaux, dans un contexte de crises, climatique mais aussi sanitaire et sécuritaire.

1.3 L'anticipation et la gestion des risques, un enjeu stratégique

L'anticipation et la gestion des risques sont devenues un enjeu stratégique pour les OP et pour l'accompagnement qu'Afdi leur propose. Concernant la crise climatique, les OP sont des acteurs clés dans la création d'une capacité d'adaptation et donc dans la réduction de la vulnérabilité de leurs membres. Pour remplir ce rôle, elles doivent comprendre comment le changement climatique est susceptible d'affecter leurs membres et quels sont les facteurs sur lesquels agir pour rendre les membres, leur production et les chaînes de valeur associées, moins vulnérables aux changements.

Cette adaptation des agricultures familiales face au changement climatique sera d'autant plus efficace si l'ensemble des 13 principes de l'agroécologie sont appliqués, ce qui implique :

- Une modification des politiques agricoles actuelles, en lien avec les politiques environnementales/climatiques ;
- Des investissements publics et privés réorientés vers la mise en place et le soutien de systèmes agroécologiques variés, vers l'adaptation (actuellement, moins de 5% des financements publics pour le climat sont destinés aux producteurs) ;
- Des formations adaptées ;
- Une réorientation de la recherche vers la recherche participative transdisciplinaire, adaptée aux conditions locales et sociales.
- Une action multi-acteurs dans les territoires.

Sur ces différents sujets qui plaident pour une véritable transition agroécologique, les OP ont un fort rôle de plaidoyer à jouer auprès des autorités locales, des bailleurs, etc.

La question de l'adaptation était déjà au cœur des préoccupations des OP depuis plusieurs années. Désormais, il s'agit de construire une vision à plus long terme avec les OP sur les enjeux des changements climatiques afin de réduire efficacement la vulnérabilité agriculteurs familiaux face aux risques climatiques.

1.4 Renforcer le dialogue Nord Sud sur les enjeux climatiques

Les agricultures du Nord étant également impactées par les changements climatiques, les OPA en France se sont saisies de ce sujet. Les échanges d'expériences entre agriculteurs, au cœur de l'action d'Afdi, restent ainsi pleinement pertinents.

Afdi a un rôle à jouer pour assurer une meilleure compréhension de ces enjeux, faciliter les échanges d'expériences et la diffusion des adaptations, renforcer le dialogue nord/sud et la coopération sur les questions climatiques.

La biodiversité, un enjeu qu'Afdi souhaite mieux intégrer et valoriser dans ses actions

La préservation de la biodiversité est un enjeu rattaché de plus en plus à celui du changement climatique dans les discussions des instances internationales. Grâce à la biodiversité, les systèmes de production et les moyens d'existence résistent mieux aux tensions et aux chocs économiques, sociaux et environnementaux, et notamment aux effets du changement climatique.

Pour lutter contre la dégradation de la biodiversité, Afdi et les OP agissent principalement à travers l'agroécologie que l'on peut compter parmi les solutions fondées sur la nature. Les pratiques agroécologiques préservent la biodiversité des sols, par exemple avec la production de compost, la culture sous couvert végétal ou l'agroforesterie. La faune et la flore spontanées sont également favorisées grâce à l'inclusion de haies vives ou de bandes enherbées dans les zones cultivées. Favoriser l'intensification écologique sur des parcelles agricoles limite aussi le défrichement sur des zones d'habitats naturels de la faune sauvage. De plus, l'agroécologie valorise des ressources agricoles variées et adaptées aux milieux : semences paysannes locales, races menacées. La diversification est au cœur des pratiques agroécologiques et contribue au renforcement de la biodiversité locale.⁵

2. Afdi et le changement climatique



La vision d'Afdi en termes de prise en compte du changement climatique vise principalement les partenariats Afdi-OP et en particulier l'adaptation des agricultures familiales pour faire face aux effets du changement climatique et aller vers plus de résilience. Une des voies privilégiées de cette adaptation est l'agroécologie.

Certaines OP ont alerté très tôt Afdi sur les effets du changement climatique sur leurs agricultures et se sont lancées dans l'agroécologie pour adapter leurs pratiques, avec une ambition de meilleure résistance aux effets de la sécheresse, de protection et de restauration de la fertilité des sols, etc. Progressivement, Afdi a ainsi mobilisé des moyens pour mieux intégrer l'agroécologie et l'adaptation au changement climatique dans les réflexions des partenariats avec les OP. En parallèle, un travail sur la sécurisation du foncier est mené : planter des arbres, raisonner une rotation sur plusieurs années, travailler sur un temps long pour restaurer la fertilité des sols, nécessite d'avoir l'assurance de pouvoir conserver son accès au foncier sur plusieurs années.

Dans la convention programme avec l'AFD 2015-2017, un indicateur spécifique pour mesurer le « nombre de producteurs concernés par des pratiques agroécologiques », a été intégré aux indicateurs liés au conseil agricole. A partir de 2018, l'adaptation au changement climatique devient un axe fort des indicateurs. L'attention est portée aux OP qui accompagnent leurs membres à s'adapter aux changements climatiques, les pratiques agroécologiques restant au cœur de l'adaptation.

Dans la convention AFD 2021-2023, 23 OP partenaires d'Afdi ont engagé des actions en lien avec l'agroécologie et le changement climatique. Les filières et les activités sont variées : depuis un renforcement technique jusqu'à une valorisation des productions agroécologiques sur les marchés à travers des certifications. Afdi est également engagée aux côtés des OP dans plusieurs projets :

- En Côte d'Ivoire, l'Uirec et la SCZSB s'investissent dans le projet Vital, axé sur les expérimentations agroécologiques sur les filières cacao et maïs ainsi que sur la valorisation des productions agroécologiques. Financement par l'Araa/CEDEAO et l'AFD. Juillet 2019-octobre 2022. En lien avec la Recherche ivoirienne (INP-HB).
- Au Mali, la CNOP propose d'améliorer la qualité sanitaire des productions maraîchères à travers la diffusion de pratiques agroécologiques. Projet Jardim sous financement UE/Fida. 2020-2022. Elle anime également un projet de recherche paysanne pour produire des semences maraîchères agroécologiques adaptées aux contextes locaux. Financement UE. 2022-2024.
- Au Togo et à Madagascar, en lien avec les OP nationales CTOP et SOA, des actions autour de l'agroécologie et la construction de la résilience face au changement climatique sont menées dans le cadre du projet FFF de la FAO et du projet Sepop.
- Au Burkina, la CPF et l'UNAPOB lancent un projet de recherche paysanne sur la filière Oignons avec pour objectif une amélioration des techniques de production et de conservation des oignons faisant appel à l'agroécologie. Financement UE. 2022-2024.

Afin de renforcer la sensibilisation, la mobilisation et la formation du réseau, une lettre de mission de la coopérative de compétences sur l'agroécologie a été confiée dès 2016 à une personne salariée Afdi. A partir de 2018, les réflexions sur le climat sont venues enrichir cette lettre de mission.

Plusieurs ateliers ont été dédiés à l'agroécologie et au changement climatique à partir des Journées Réseaux Afdi de 2016.

- 2016 : Comment permettre le changement d'échelle des pratiques agroécologiques pour améliorer les revenus des producteurs et renforcer la résilience face au changement climatique ?
- 2017 : Agroécologie, quelles méthodes de diffusion des pratiques des OP ?
- 2018 : Valoriser les pratiques et les produits agroécologiques : des défis à relever pour les organisations de producteurs. Identifier les opportunités et les leviers pour

faciliter l'accès des producteurs aux marchés carbone et alimentaire via des expériences d'ONG, OP et OPA.

- 2020 : Les agricultures familiales face au changement climatique : entre vulnérabilités et opportunités.
- 2021 : Afdi et les OP accompagnent les agriculteurs familiaux dans la construction de la résilience face au changement climatique.

Les deux derniers ateliers Afdi organisés en 2020 et 2021 se sont basés sur des travaux d'AgriCord pour initier des réflexions autour d'une stratégie climat avec les membres du réseau Afdi.

L'Alliance AgriCord joue en effet un rôle moteur dans les réflexions climatiques portées par les agri-agences. Afdi participe au groupe climat d'AgriCord. Les réflexions de ce groupe concernent plus particulièrement l'accès aux financements climat et l'adaptation, avec la création d'un outil de construction de la résilience à destination des OP.

Afdi s'est saisie de la boîte à outils AgriCord de construction de la résilience, pour travailler sur la question de l'adaptation avec les OP membres. Ainsi, en 2020-2021, 12 personnes du réseau Afdi (principalement des chargés de mission Sud) ont été formées à l'utilisation de l'outil AgriCord. L'outil a ensuite été déployé à Madagascar en partenariat avec SOA : 5 ateliers climat ont pu être tenus avec 5 OP membres de SOA. Il s'en est suivi des réflexions stratégiques au niveau des 5 OP et de SOA pour mieux intégrer l'adaptation dans les services à proposer aux membres. Ces réflexions se poursuivent avec SOA et ont également été lancées avec la CTOP au Togo, dans le cadre du projet Sepop et projet FFF/FAO.

Concernant plus spécifiquement l'accès aux financements climat, un comité ad hoc a été mis en place entre l'Organisation panafricaine des agriculteurs (PAFO), AgriCord et le FIDA, Fonds international de développement agricole. L'objectif est de mettre en place un programme pour soutenir les OP dans l'action climatique. Les fonds Union Européenne sont plus particulièrement ciblés.

L'adaptation au changement climatique resterait donc l'axe central de la stratégie climat Afdi. La question de l'atténuation et des crédits carbone pour les OP et pour Afdi a également été mise en avant lors des discussions avec les Afdi, notamment à l'occasion de l'atelier en ligne du 16 novembre 2021. Le mode opératoire d'Afdi et la réalisation des missions internationales a été questionné, en lien avec l'empreinte carbone d'Afdi.

3. Les axes stratégiques



La finalité de la stratégie climat d'Afdi est de renforcer les OP dans l'adaptation et l'atténuation du changement climatique pour une meilleure résilience des exploitations agricoles familiales.

La réciprocité, l'une des trois valeurs piliers d'Afdi, implique une réflexion sur la prise en compte de l'atténuation climatique au sein même de l'organisation.

Afin d'aboutir à des actions ayant une meilleure prise en compte du climat, Afdi se dote d'axes stratégiques relatifs à :

- Ses actions au Sud
- Ses actions en France (communication et ECSI)
- Sa propre organisation, afin de renforcer ses capacités d'action.

Axe stratégique 1 – Les OP renforcent leur résilience face au changement climatique

Pour permettre aux exploitations familiales de faire face aux effets du changement climatique, Afdi propose d'accompagner les OP à plusieurs niveaux :

- Identifier avec les membres des OP les risques climatiques auxquels ils sont confrontés, définir les effets et impacts de ces risques sur les systèmes agricoles, réfléchir aux options d'adaptation envisageables pour les réduire ;
- Favoriser le lien Recherche / OP et encourager la recherche participative et transdisciplinaire pour faciliter l'identification, le test, le déploiement et la mise à l'échelle des options d'adaptation et des initiatives à caractère innovant ;
- Accompagner les réflexions des OP pour la prise en compte des risques climatiques au niveau des différents services (y compris de formations) apportés aux membres, de la production à la commercialisation ;
- Soutenir les réflexions des OP pour que les questions de l'adaptation et de l'atténuation soient incluses dans leurs plans stratégiques ou fassent partie d'une stratégie spécifique.
- Mise en œuvre des options d'adaptations définies par les OP, avec une attention particulière aux actions agroécologiques.

L'agroécologie est une des voies choisies par les OP pour l'adaptation. Mais il est important de souligner que l'adaptation est une question qui doit être traitée de manière transversale, en lien avec les autres enjeux de l'agriculture : accès au foncier, accès aux financements, accès aux marchés, gestion de l'eau, etc. C'est pour cela que l'on peut parler de transitions agroécologiques. Il s'agit bien d'avoir une approche systémique et de prendre en compte l'ensemble des facteurs influençant l'activité agricole pour que les exploitations familiales renforcent leur résilience.

Déclinaison opérationnelle

Afin d'atteindre ces ambitions, Afdi propose :

- L'accompagnement des OP et de leurs membres dans la construction et le déploiement de l'adaptation face au changement climatique et le renforcement de la résilience des exploitations familiales. L'utilisation de l'outil AgriCord de construction de la résilience sera privilégié pour animer ces réflexions.
- La recherche de moyens et la mise en œuvre des actions d'adaptation identifiées par les OP, et en particulier les actions agroécologiques. L'action territoriale multi-acteurs sera privilégiée dans cette mise en œuvre.
- L'accompagnement des réflexions stratégiques des OP sur les questions climatiques.
- La valorisation des actions d'adaptation des OP à travers la rédaction et la diffusion de capitalisations.

Les méthodes et outils mobilisés

- Boîte à outil AgriCord de construction de la résilience
- Renforcement de la capacité des OP et du réseau Afdi à utiliser l'outil AgriCord : formations
- Mobilisation des chargés de mission Sud (CMS) pour l'animation des ateliers climat et des réflexions stratégiques avec les OP

Cibles à l'horizon 2027 :

- Au moins 30 personnes des OP et des Afdi sont en capacité de travailler sur l'adaptation face au changement climatique avec les producteurs et les OP, notamment en utilisant l'outil AgriCord de construction de la résilience
- 20 OP ont identifié les risques climatiques auxquels sont confrontés leurs membres et construit des solutions pour l'adaptation ;
- Tous les partenariats Afdi engagés dans l'agroécologie ont renforcé leur approche structurelle de l'adaptation à travers notamment le déploiement des pratiques agroécologiques
- Afdi mobilise au moins 2 fonds internationaux de grande ampleur pour le financement de projets agroécologiques de l'adaptation.
- 5 OP ont une stratégie climat opérationnelle (financée et mise en œuvre) ; 15 autres OP ont bâti un plan d'adaptation climatique.

ILLUSTRATION

A Madagascar, le changement climatique se traduit entre autres par une élévation de la température moyenne annuelle, des séquences sèches qui s'allongent et modifient le calendrier cultural, des événements extrêmes (cyclones) plus intenses. Les exploitations familiales sont particulièrement vulnérables à ces risques climatiques. Le Réseau SOA et Afdi ont débuté en 2021 une réflexion avec 5 OP membres pour identifier les risques climatiques auxquels elles sont confrontées, leurs impacts sur les activités et les mesures à prendre pour faire face. Ces réflexions vont aboutir à des plans d'adaptation qui visent à renforcer la résilience des exploitations familiales

Axe stratégique 2 – Les OP renforcent leur plaidoyer pour une meilleure prise en compte de l'agriculture familiale dans les politiques climat des Etats

Tous les pays signataires de l'accord de Paris sur le climat de 2015 se sont engagés à définir leur Contribution déterminée nationale (CDN) visant à atteindre la neutralité carbone. Des stratégies climat existent donc déjà dans les pays du Sud. Les OP ont toutefois peu accès à ces informations.

Dans certains pays, des groupes de travail sur le changement climatique et l'adaptation ont été mis en place au niveau national par les Etats, par exemple à Madagascar. Pour intégrer ces instances et favoriser la prise en compte des besoins des agricultures familiales, les OP et Afdi ont besoin de renforcer leurs connaissances et compétences sur le sujet.

Afdi a pour ambition de :

- Assurer un décryptage des politiques climat des pays, en particulier sur le volet agricole, identifier les programmes et financements climat existants et développer une connaissance plus fine des différents acteurs, en lien avec les OP nationales et les OP sous-régionales, le Roppa en particulier ;

- Faciliter l'accès et le partage de ces informations auprès des OP pour renforcer leurs interventions pertinentes dans les différentes instances en lien avec le climat ;
- Mettre en évidence le lien entre les ambitions climatiques des Etats et la nécessité de travailler sur les politiques foncières, sur les politiques agricoles, ... pour atteindre ces ambitions.

La capitalisation des données issues des ateliers climat avec les OP permettra de construire un argumentaire en faveur de la prise en compte des besoins des exploitations familiales pour l'adaptation. Les plaidoyers portés par les OP reposeront alors sur des bases solides et avec des propositions concrètes.

Déclinaison opérationnelle

- Diagnostic des politiques climat : bibliographie, cartographie des acteurs, entretiens ciblés, etc. ;
- Capitalisation des données issues des ateliers climat avec les OP : une analyse par pays, une analyse par zone agroécologique multi-pays ;
- Ateliers / formations à destination des OP (élus et salariés) pour s'approprier les diagnostics et capitalisations afin de construire les plaidoyers nationaux ;
- Créer du lien entre les réflexions climat des OP et leurs actions sur les politiques de sécurisation foncière, sur l'accès aux moyens de production, sur l'accès au crédit, sur la préservation des ressources locales (semences, races), etc.

Les méthodes et outils mobilisés

- Mobilisation de ressources humaines internes (CMN et CMS) ou externes (stagiaire, consultant)
- Trame d'analyse pour les données issues des ateliers climat

Cibles à l'horizon 2027 :

- Dans tous les pays d'intervention, Afdi favorise la compréhension et l'analyse des politiques climat auprès des OP
- Au moins 5 OP nationales mettent en œuvre un plaidoyer en faveur de la prise en compte des agricultures familiales dans les politiques climat de leurs pays

⇒ Afdi participe au plaidoyer mené par AgriCord

Afdi est membre du Groupe climat d'AgriCord. Ce groupe est à l'origine de la création de l'outil de construction de la résilience. Il œuvre également à la visibilité des actions climat des agri-agences en organisant des événements, des publications, etc.

Un comité ad-hoc est axé sur la recherche de financements climat au niveau international. Les politiques nationales du Sud sont très liées aux politiques internationales et sous influence des bailleurs internationaux. Pour l'instant, les financements climat ne vont pas directement aux OP, et il s'agit d'influencer ce fléchage des financements vers l'agriculture. Les données récupérées lors des ateliers climat animés auprès des OP visent également à alimenter ces réflexions de plaidoyer international en argumentant en faveur de l'action des OP dans la lutte contre le changement climatique.

Afdi est active dans les actions de plaidoyer menées par AgriCord.



Axe stratégique 3 – Les femmes et les jeunes sont systématiquement inclus dans les actions climat d'Afdi

Des études et des retours d'expérience ont prouvé la vulnérabilité des femmes dans les crises environnementales. L'impact de la raréfaction des ressources naturelles est fort dans leurs activités économiques : exploitation des ressources forestières non ligneuses telle que le karité, transformation et valorisation des produits locaux. Comme les femmes assument une grande part des tâches domestiques, ce sont elles qui subissent le plus les effets du changement climatique sur le quotidien familial (augmentation de la pénibilité liée à la collecte du bois ou de l'eau, difficultés à trouver les plantes médicinales, etc.)). Elles ont donc intérêt tout autant voire davantage que les hommes à s'inscrire dans une stratégie d'adaptation au changement climatique. Mais les mesures d'adaptation au changement climatique peuvent elles-aussi impacter la charge de travail des femmes en les mobilisant encore un peu plus. Dans leurs réflexions et actions climat, les OP et Afdi doivent être attentives à ces impacts économiques et sociaux pour les femmes. L'outil de construction de la résilience mobilise ainsi des techniques d'animation qui favorisent la prise en compte de l'analyse et des besoins différenciés des hommes et des femmes. L'animation permettra aussi d'anticiper la répartition de l'effort d'adaptation des actions envisagées et des financements mobilisés entre les hommes et les femmes.

Afdi sera attentive à la prise en compte du genre dans les stratégies et projets climat construits. En effet, compte tenu de la place des femmes dans la gestion des ressources naturelles/agricoles et des enjeux de genre dans les prises de décisions liées à cette gestion, un projet « climat » aveugle au genre peut également être moins pertinent pour atteindre les objectifs d'adaptation.⁶

Aussi, en accord avec la stratégie genre d'Afdi, les actions doivent être à minima ciblées et viseront plutôt à être sensibles au genre voire transformatrices de genre.

Pour les OP, travailler sur une stratégie climat, c'est développer une vision de long terme, au bénéfice des générations futures. Les jeunes seront les premiers impactés par les effets du changement climatique et doivent donc être pleinement intégrés dans ces réflexions. Tout comme les femmes, ils sont souvent défavorisés par une compétition accrue pour les ressources naturelles (foncier, eau...). Là-aussi, l'outil AgriCord de construction de la résilience s'efforce de donner leur place aux jeunes dans l'animation et les réflexions afin que leurs visions et besoins soient bien pris en compte.

Afdi accompagne plusieurs OP dans l'inclusion des jeunes au sein des instances de décision de l'OP et pour favoriser leurs activités agricoles. Les questions climatiques doivent être introduites dans les projets en appui aux jeunes afin de leur permettre de s'investir dans des exploitations agricoles adaptées et plus résilientes aux futures conditions climatiques.

Déclinaison opérationnelle

- Les questions de genre sont incluses dès la conception des projets en lien avec le changement climatique, en discussion avec les OP ;
- Les jeunes sont intégrés dans le déploiement des nouveaux projets en lien avec le changement climatique ;
- Être attentif à travailler avec des groupes non mixtes et tenant compte de l'âge lors de l'utilisation de l'outil de construction de la résilience ;
- Recherche des synergies d'actions avec d'autres acteurs de la société civile sur ces sujets (genre, jeune & climat), profiter de l'expérience des autres acteurs pour étoffer la réflexion Afdi ;
- Travailler de manière transversale au sein d'Afdi sur les questions climat, genre et jeune en fonction des besoins et pour assurer la cohérence globale des actions Afdi.

Les méthodes et outils mobilisés

- Outils développés par le réseau Afdi dans le cadre de la stratégie Genre
- Conseils d'animation inclus dans l'outil AgriCord

Cibles à l'horizon 2027 :

- A partir de 2022, 100% des nouveaux projets climat sont à minima sensibles au genre
- A partir de 2022, 100% des nouveaux projets climat intègrent les jeunes dans leur déploiement

Axe stratégique 4 – Les OP mènent des actions contribuant à l'atténuation du changement climatique

En assurant la promotion des approches et méthodes agroécologiques, les OP s'inscrivent dans une démarche d'atténuation des émissions carbone issues de l'agriculture. En effet, une utilisation raisonnée et réduite des intrants phytosanitaires provenant de la pétrochimie, la recherche de systèmes alimentaires locaux et de circuits courts de commercialisation, les pratiques telles que la couverture des sols, les cultures associées ou encore l'agroforesterie sont autant de pratiques qui contribuent à réduire l'empreinte carbone de l'agriculture. Toutes ces actions pourront être valorisées et partagées.

Ces actions contribuent à la captation carbone mais les OP n'ont pas les moyens de mesurer les quantités stockées, ni de s'engager dans des démarches de crédit carbone. En France, certains agriculteurs (dont quelques membres d'Afdi) commencent à s'inscrire dans des dispositifs de valorisation du stockage carbone sur les exploitations agricoles. Leurs expériences pourront être valorisées auprès des OP partenaires pour accompagner leurs réflexions sur cette thématique.

Déclinaison opérationnelle

- Identification et mobilisation des personnes ressources du réseau Afdi, des OPA membres, de la Recherche et des autres acteurs sur la thématique « crédit carbone » ... ;
- Le groupe climat/Agroécologie d'Afdi anime la réflexion autour des crédits carbone ;
- Accompagnement des actions des OP en matière d'atténuation ; réflexions sur la rémunération des actions d'atténuation
- Recherche de financements pour des projets pilotes sur les thématiques des Paiements pour services environnementaux (PSE) et du crédit carbone ; animation des projets le cas échéant ;
- Valorisation des résultats des projets pilotes le cas échéant : capitalisation, ateliers, conférences-débats.

Les méthodes et outils mobilisés

- Mobilisation du groupe agroécologie et CMN Afdi
- Base de données des expertises agricoles du réseau Afdi sur les PSE et Crédits Carbone
- Mobilisation de l'expertise d'Arbonaut et de FFD pour la construction du mécanisme participatif pour la production zéro-déforestation

ILLUSTRATION

En Côte d'Ivoire, un projet pilote est en construction avec l'agri-agence finlandaise FFD et l'organisme Arbonaut. Il s'agit en partenariat avec l'Uirec, Union interrégionale des sociétés coopératives dans le sud-ouest de la Côte d'Ivoire, de travailler sur une filière cacao zéro déforestation. Un des axes de ce projet serait l'établissement de mécanismes normatifs et financiers en permettant d'identifier et de valoriser des produits zéro-déforestation y compris l'accès au marché du carbone pour les coopératives, grâce aux efforts fournis pour lutter contre la déforestation et la dégradation des forêts ainsi que par l'augmentation de la biomasse dans les plantations de cacao et dans des forêts communautaires. Ce mécanisme participatif pour la production zéro-déforestation une fois établi, évaluerait la réduction des émissions de gaz à effet de serre et permettrait aux producteurs de générer des revenus additionnels.

Cibles à l'horizon 2027 :

- Au moins un projet pilote explore les PSE, y compris l'accès au marché carbone pour les OP
- Les expériences et réflexions sur les actions d'atténuation et les PSE sont valorisées dans des publications (capitalisation, note, ...)
- D'ici 2027, Afdi anime un groupe multi-acteurs (OPA, recherche, ...) sur le sujet des actions d'atténuation de l'agriculture

Axe stratégique 5 – Afdi développe et met en œuvre une feuille de route pour contribuer à l'atténuation du changement climatique

Afdi ne peut pas avoir une stratégie climat uniquement tournée vers les OP, elle se doit de devenir plus vertueuse dans ses pratiques pour contribuer, à son niveau, à l'atténuation du changement climatique. Plusieurs partenaires et bailleurs interpellent déjà Afdi sur ce sujet, notamment au regard des échanges internationaux promus par l'association, au cœur de la philosophie d'Afdi. Un équilibre est à trouver pour maintenir la qualité des interventions Afdi basées sur les échanges paysans tout en réduisant son empreinte carbone.

Plusieurs propositions sont partagées :

- Mesurer l'empreinte carbone du réseau Afdi pour préciser l'ampleur de nos émissions à gaz à effet de serre et déterminer une cible pour les réduire ;
- La crise de la Covid-19 a stoppé les déplacements pendant près de deux ans mais n'a pas empêché les échanges avec les OP partenaires. Une analyse des pratiques mises en place par les Afdi pour continuer les échanges à distance, sera réalisée pour les améliorer. Ainsi, il serait envisageable de diminuer les voyages et de garder uniquement ceux qui sont essentiels, avec un travail d'identification des critères permettant de définir quel déplacement est essentiel ou pas. Cette approche permettrait de réduire l'empreinte carbone d'Afdi en lien avec les voyages internationaux ;
- L'atténuation (réduction des émissions) peut aussi être recherchée lors des actions en France : utilisation du train, covoiturage, meilleures pratiques du numérique, etc. ;
- L'atténuation est préférable à la compensation mais cette question de la compensation des émissions pourra toutefois être traitée pour les émissions résiduelles d'Afdi. Un lien peut être trouvé avec les réflexions d'accès aux marchés carbone pour les OP partenaires d'Afdi, à travers le soutien d'Afdi à des projets d'OP qui contribuent à la captation carbone.

Déclinaison opérationnelle

- Evaluation de l'empreinte carbone d'Afdi ;
- Etude pour une amélioration des pratiques Afdi qui vont dans le sens de l'atténuation (déplacements internationaux, nationaux, meilleure utilisation du

numérique, etc.), avec plusieurs scénarii possibles sur les différents modes opératoires ;

- Projets pilotes pour la compensation des émissions carbone restantes, en lien avec les actions des OP. Les émissions carbone qu'Afdi n'est pas capable de supprimer car indissociables de son activité, seront compensées par une contribution à des projets menés par les OP, qui réduisent les émissions de GES.

Les méthodes et outils mobilisés

- Outils de calcul de l'empreinte carbone existants
- Mobilisation de ressources humaines internes (CMN et CMS) ou externes (stagiaire, consultant)
- Ateliers de réflexion et partage d'expériences

ILLUSTRATION

Le Cernodo, association au service des agriculteurs et acteurs agricoles de l'Oise en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de l'Oise, s'est lancé dans l'obtention du Label Bas Carbone pour ses exploitations membres. Avec une logique « calculer l'empreinte carbone, éviter et réduire, compenser », un premier groupe de 12 exploitations s'est engagé en 2020 et 4 600 tonnes équivalent CO2 ont été mises en marché. De nouveaux groupes d'agriculteurs seront mis en place dès 2023. Dans cette perspective, le Cernodo explore avec Afdi la possibilité d'initier un fonds de solidarité climatique alimenté par une partie des bénéfices de la mise en marché des futurs tonnages de carbone économisés. Ce fonds permettrait d'engager et de financer des actions de compensation des émissions des agriculteurs du Nord auprès des OP partenaires d'Afdi au Sud.

Cibles à l'horizon 2027 :

- Fin 2023, Afdi a évalué l'empreinte carbone de ses activités et mis en place des mesures pour la réduire (seuil à fixer en fonction de l'évaluation).
- Fin 2023, Afdi a évalué les volumes carbone à compenser et exploré les possibilités de le faire à travers les actions des OP.
- En 2027, une feuille de route est mise en œuvre pour compenser les émissions GES d'Afdi restantes.

➔ **Axe stratégique 6 – Afdi renforce son réseau (salariés et professionnels bénévoles) sur la compréhension des enjeux climatiques**

Depuis 2016, Afdi s'efforce de renforcer les capacités du Réseau sur la thématique climat et agroécologie. Cette volonté s'est traduite par l'organisation d'ateliers sur ce sujet, par des capitalisations et coups de projecteur produits, par des notes d'informations régulières.

L'objectif est de poursuivre et de renforcer cette dynamique pour favoriser la compréhension des enjeux climatiques et de la transition agroécologique au sein du réseau Afdi, salariés et professionnels bénévoles.

Cette compréhension des enjeux climatiques et agroécologiques sera axée en priorité sur les agricultures du Sud mais les enjeux au Nord seront également traités, notamment pour cerner les enjeux et pratiques en commun, pour valoriser les expériences des OPA auprès des OP au Sud et inversement.

Déclinaison opérationnelle

- Au moins un atelier par an organisé pour le Réseau sur des thématiques en lien avec le climat ;
- Au moins une note thématique et/ou coup de projecteur produit chaque année ;

- Le groupe Climat/Agroécologie est dynamisé et contribue aux analyses et capitalisations ; ses missions sont reprécisées pour répondre aux enjeux de la stratégie climat Afdi ;
- Un outil de suivi-évaluation est mis en place pour mesurer la progression des actions du réseau Afdi dans la prise en compte des enjeux climatiques.

Les méthodes et outils mobilisés

- Mobilisation du groupe Climat/Agroécologie
- Base de données des personnes ressources au sein des OPA et d'autres organismes en matière de climat et agroécologie
- Formation des ressources humaines internes d'Afdi

Cibles à l'horizon 2027 :

- Le groupe Climat/Agroécologie est moteur de l'application et l'actualisation de la stratégie climat d'Afdi
- Afdi dispose d'un outil permettant de mesurer la progression de l'implication de son réseau dans la thématique Climat.
- Le Réseau Afdi s'est saisi des enjeux liés au changement climatique. Il dispose d'une expertise interne mobilisable pour répondre aux attentes des OP partenaires. Il mobilise également un réseau de personnes ressources au sein des OPA membres et des autres acteurs agissant sur la thématique climat : recherche, think-tank, OSCI, etc.

Axe stratégique 7 – Les enjeux climatiques sont débattus dans les actions d'ECSI d'Afdi

Les enjeux climatiques sont mondiaux. La perception du changement climatique et de ses impacts est toutefois différente selon la vulnérabilité des personnes qui y sont confrontées. Sensibiliser sur les effets du changement climatique sur les agricultures familiales peut contribuer à modifier les comportements et inciter les personnes sensibilisées à contribuer à l'effort d'atténuation qui doit être collectivement produit.

De plus, parler des actions d'adaptation face au changement climatique développées par les OP en partenariat avec Afdi vise à améliorer la compréhension des enjeux et ainsi la mobilisation des membres, des sympathisants et des soutiens Afdi autour de ces problématiques. La notion d'agroécologie en particulier est comprise différemment par les agriculteurs du Nord et du Sud, et peut être source de débats.

Le réseau Afdi a développé de nombreuses actions en France dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté et la solidarité internationale, que ce soit auprès d'un public jeune, d'un public rural ou en lien avec les autres OSI des régions. Il s'agit donc d'introduire la thématique « climat » et « agroécologie » dans les différentes animations.

Déclinaison opérationnelle

- Au moins une conférence par an organisée par le Réseau sur des thématiques en lien avec le climat ;
- Au moins 3 interventions par an auprès d'un établissement scolaire organisées par le Réseau sur des thématiques en lien avec le climat.

Les méthodes et outils mobilisés

- Utilisation des supports de capitalisation développés dans l'axe 6
- Base de données des agriculteurs du Sud et du Nord impliqués dans des actions d'adaptation et d'atténuation au changement climatique

Cibles à l'horizon 2027 :

- Le Réseau Afdi contribue à la sensibilisation en France sur les enjeux liés au changement climatique et à l'intérêt de l'agroécologie pour l'adaptation. Il dispose d'une expertise interne mobilisable pour animer des séances de sensibilisation.

REFERENCES

1. Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) - volume 2 du 6ème rapport d'évaluation, intitulé « Changement climatique : impacts, adaptation et vulnérabilité »
https://report.ipcc.ch/ar6wg2/pdf/IPCC_AR6_WGII_SummaryForPolicymakers.pdf
2. Les 10 éléments de l'agroécologie - Guider la transition vers des systèmes alimentaires et agricoles durables, FAO, décembre 2019 :
www.fao.org/agroecology/home/fr
3. https://www.roppa-afrique.org/IMG/pdf/note_de_position_vsf_1_.pdf
4. https://www.fao.org/fileadmin/templates/cfs/HLPE/reports/HLPE_Report_14_FR.pdf
5. <https://www.cariassociation.org/content/download/23227/479505/version/3/file/Fiche%20Biodiversit%C3%A9.pdf>
6. Capitalisation - Comment intégrer une approche genre dans les projets climat?, Coordination Sud, janv. 2021

POUR PLUS D'INFORMATIONS

CONSULTEZ NOTRE SITE WEB

www.afdi-opa.org

CONTACTEZ NOUS

afdi@afdi-opa.org

+33 (0)1 45 62 25 54



11, Rue de la Baume
75008 Paris - France

Afdi est membre d'AgriCord

AGRICORD



Afdi est engagée vers l'excellence



afnor